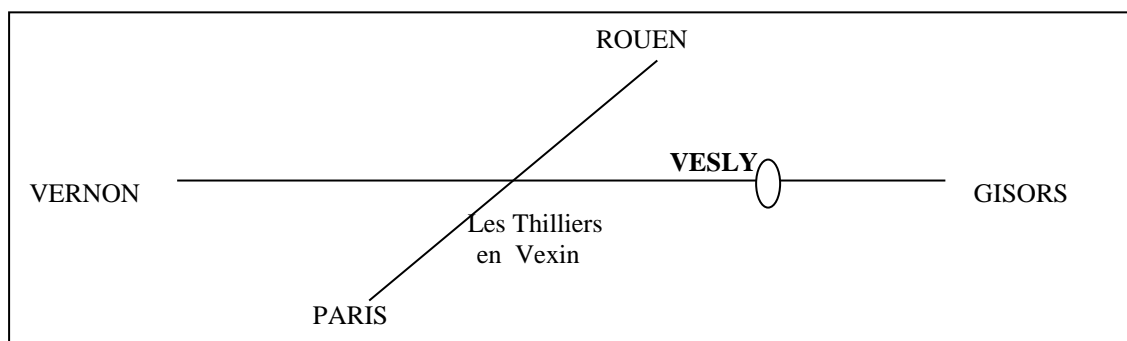


# VESLY

## Dimanche 10 Juin 2018

ORGANISEE PAR LE COMITE DES FETES



**Buvette et Restauration assurées en exclusivité  
par le Comité des Fêtes**

Réservation :

Particuliers : 4 Euros le mètre

Professionnels : 6 Euros le mètre

(Réservation minimale de 2 mètres, de 4 mètres avec voiture)

Inscription à retourner avec le règlement avant le **05 juin**

(Passé ce délai aucune inscription ne sera prise en compte)

**Sous pli fermé à :**

Comité des fêtes de VESLY

1, place du Carrouge – 27870 VESLY

**Tél. : 06.44.1243.28**

**Tél. : 06.17.91.90.46**

Comité des Fêtes de VESLY



**F  
O  
I  
R  
E  
A  
T  
O  
U  
T**

*Foire à Tout du 10 juin 2018*

Bulletin d'Inscription

**A renvoyer à Comité des Fêtes 1 place du Carrouge 27870 VESLY**

**M :** .....

Demeurant : .....

Téléphone : .....

Pièce d'identité : Nature\*..... N° : .....

Délivrée le : .....

A : .....

N° de registre du commerce (Professionnels) : .....

Délivré à : .....

(\* CI : carte nationale d'identité, PC : permis de conduire, P : passeport, CS : carte de séjour)

**Tout formulaire incomplètement rempli ne sera pas pris en considération**

\* Sollicite l'autorisation de Madame le Maire de Vesly de participer en qualité d'exposant à la Foire à Tout du 10 juin 2018 organisé par le Comité des Fêtes de Vesly.

\* Déclare avoir pris connaissance des textes régissant les brocantes et foires à tout et s'engage à les respecter.

\* Les stands ne devront pas déborder de plus d'un mètre maximum sur la chaussée. L'organisation étant en demeure de faire déplacer les contrevenants dans le cadre de la sécurité.

\* Déclare avoir pris connaissance que la circulation à l'intérieur de la foire à tout, sera interdite de 08h30 à 17h00, sauf dérogation donnée et surveillée par le comité des fêtes.

\* Les véhicules seront stationnés en dehors de la foire à tout sur un parking réservé à cet effet, sauf accord express du Comité des Fêtes.

**N.B. :** Nous rappelons aux habitants de Vesly, que les bateaux doivent rester libres ou seront considérés comme des emplacements à part entière et payant pour eux-mêmes.

La participation à la Foire à Tout des Veslysiens entraîne obligatoirement une inscription préalable, au même titre que les « extérieurs », sous peine de se faire exclure de toute participation.

**Type d'Objets Vendus :**

Demande la réservation d'un emplacement de :..... mètres dont ..... voiture(s).

(Réservation obligatoire de 2 mètres minimum, 4 mètres avec 1 voiture)

Ci-joint un chèque de ..... euros à l'ordre du Comité des Fêtes de Vesly.

**AUCUN EMPLACEMENT NE SERA RESERVE SANS REGLEMENT**

Arrivée sur les lieux à partir de 06h30.

Date et Signature

Dater, signer et faire précéder de la mention « Lu et approuvé ».

En dehors de ces conditions le comité des fêtes refusera toutes contestations.